



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E164773

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2026

ÉDITÉ LE

11/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 820 529 865 00017

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 33347

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J09913R

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J099913R

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/02/2025

Raison sociale : PRESTIGE CONSTRUCTION PERE ET FILS

7 RUE DES VERGERS  
89660 MONTILLOT

Téléphone : 0618796252

Portable : 0618796252

Fax :

Site Internet :

E-mail : ferreira.sasi@gmail.com

Responsabilité légale :

FERREIRA DA SILVA FABIO GÉRANT / RODRIGUES DA SILVA JOAQUIM GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 06/04/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 06/04/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 06/04/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 06/04/2023         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 06/04/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.